

Décision

Générale

colonial

Décision n° 673 du 28 mai 1953 :

n° 673

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 mai 1953

Numéro JO
n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro
1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 561 du 6 mai 1953, mettant à la disposition de l'Inspecteur du Travail et des lois sociales le nommé Abdallah Mohamed Mokbel, commis administratif auxiliaire 15e échelon, est et demeure rapportée. M. Abdallah Mohamed Mokbel, commis administratif auxiliaire 15e échelon, anciennement en service aux Finances, est mis à la disposition du Chef du Service Judiciaire pour compter du 1er juin 1953.